

Réf: Dossier 395689

Avis de constitution

SOCIETE « MICLOLUXE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4516,
Ilot 4516

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MICLOLUXE »

Objet : -Vente de matériaux de construction :
- Distribution de matériaux et divers :
-Construction
-La Construction,L'acquisition,la prise à bail, la location, la transformation et l'aménagement de tous immeubles bâtis ou non, pouvant servir d'une manière générale à l'exploitation de la présente société.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

-Et généralement, toutes opérations économiques,juridiques,commerciales,industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4516,
Ilot 4516

Dirigeant(s) M KOUASSI BECROMISSA JEAN WILFRID

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01530 du 25/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19046/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

